



LETTRE DE DIRECTION

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE
La communication instantanée de notre organisation syndicale

**Blocus des établissements scolaires :
la démocratie ne s'impose pas
par la violence !**

**Le SNPDEN-UNSA soutient les personnels de direction et condamne sans
ambiguïté les dérives et les violences inacceptables qui frappent les
établissements scolaires.**



Que des revendications puissent s'exprimer dans nos lycées est normal. **L'École est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.** Les personnels de direction connaissent le dialogue social, le pratiquent quotidiennement avec les personnels et savent aussi accompagner l'expression des élèves.

Nos établissements disposent pour cela d'instances, de représentants élus, de conseils de la vie lycéenne, d'assemblées de délégués et d'espaces de dialogue. C'est dans ce cadre que la parole des jeunes doit pouvoir se construire et trouver une place.

Mais lorsque la revendication se transforme en intimidation, en intrusion, en dégradation ou en violence, elle change de nature. Elle est alors inacceptable !

Depuis plusieurs jours, des personnels des établissements, et singulièrement des personnels de direction, sont mobilisés dès les premières heures du matin pour maintenir autant que possible l'accueil des élèves, permettre la poursuite des enseignements, protéger les personnes et préserver les établissements. Ils assument leurs responsabilités dans des conditions parfois extrêmement tendues.

Les revendications exprimées par certains lycéens peuvent porter sur des difficultés réelles : moyens insuffisants, personnels absents ou non remplacés, conditions d'études, locaux ou organisation scolaire. **Elles doivent être entendues.**

Mais force est également de constater leur très grande diversité selon les établissements. Cette juxtaposition de revendications locales, parfois sans cohérence d'ensemble, ne saurait justifier la généralisation de blocages empêchant d'autres élèves d'accéder à leur établissement et à leurs cours (Art. L511-2 du Code de l'éducation).

Manifester est un droit. C'est même une liberté démocratique trop précieuse, trop chèrement acquise, pour être dévoyée par la contrainte ou par la violence.

Le SNPDEN-UNSA le rappelle avec d'autant plus de force qu'en ce mardi 29 septembre, il appelle lui-même les personnels de direction à prendre toute leur place dans la mobilisation de la fonction publique et participe, au sein de l'UNSA, au mouvement revendicatif national. Défendre ses droits, porter collectivement des revendications, faire grève et manifester appartiennent pleinement au fonctionnement d'une démocratie sociale vivante.

C'est précisément parce que nous sommes attachés à ces libertés que nous refusons qu'elles soient confondues avec le blocage imposé, l'intimidation ou la violence.

Une manifestation rassemble celles et ceux qui choisissent d'y participer. Un blocage qui empêche les autres d'entrer dans leur établissement les contraint. Ce n'est pas la même chose.

On n'apprend pas la démocratie par la force ! On ne construit pas l'engagement citoyen en contraignant les autres.

Accompagner l'expression de la jeunesse, c'est précisément lui apprendre que la liberté de manifester une opinion s'exerce dans le respect de la liberté des

autres. C'est lui montrer où sont les lieux du débat, de la représentation et de la décision démocratiques. C'est aussi lui apprendre que la violence affaiblit la revendication qu'elle prétend servir.

Une responsabilité particulière incombe aux élus de la République

La situation devient plus préoccupante encore lorsque des responsables politiques cautionnent des blocages ou encouragent leur extension sans distinguer l'expression démocratique des violences qui peuvent les accompagner.

Un élu de la République porte une responsabilité particulière.

Soutenir une revendication est légitime. Débattre des moyens de l'École est nécessaire. Contester la politique éducative appartient pleinement au débat démocratique.

Mais lorsque des établissements connaissent des tirs de mortiers, des incendies, des dégradations, des tentatives d'intrusion ou des affrontements, chacun doit mesurer ses paroles et ses actes.

Attiser les tensions dans de telles circonstances, c'est prendre le risque d'exposer ceux qui, sur place, ont la responsabilité concrète de la sécurité des élèves et des personnels !

Et lorsque ces conditions désastreuses sont réunies, l'intolérable finit par se produire : **des personnels sont agressés et blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Parmi eux, des personnels de direction.**

Pour le SNPDEN-UNSA, aucune ambiguïté n'est possible : **ces violences sont inqualifiables et absolument inacceptables !**

Aucune revendication ne justifie qu'un professeur, un AED, un CPE, un agent ou un personnel de direction soit insulté, menacé, bousculé, frappé ou blessé pour avoir simplement exercé sa mission.

Protéger les collègues, maintenir une ligne claire

Le SNPDEN-UNSA apporte son soutien plein et entier aux personnels touchés et tout particulièrement aux collègues personnels de direction confrontés à ces situations.

Notre mandat est constant : **les personnels de direction n'ont pas vocation à s'exposer physiquement pour gérer des troubles aux abords de leurs**

établissements. Leur responsabilité est d'assurer la sécurité à l'intérieur des EPLE, d'organiser l'accueil, d'empêcher les intrusions, d'alerter les autorités compétentes et de prendre, dans leur champ de responsabilité, les décisions permettant de protéger élèves et personnels.

Ils doivent pouvoir compter sur un soutien sans faille de leur hiérarchie et des pouvoirs publics.

✅ **Le SNPDEN-UNSA appelle donc les personnels de direction à conserver une posture claire et ferme :**

- **ne jamais s'exposer inutilement ;**
- **dialoguer toujours ;**
- **préserver les espaces d'expression démocratique ;**
- **maintenir chaque fois que possible l'accueil et les enseignements ;**
- **ne tolérer ni intrusion, ni intimidation, ni violence.**

Nous continuerons à accompagner et à soutenir tous les collègues confrontés à ces situations.

Parce que l'École doit apprendre à débattre plutôt qu'à s'affronter. Parce que la liberté d'expression ne peut devenir la liberté d'empêcher celle des autres. Et parce qu'au seuil de nos établissements comme à l'intérieur de leurs murs, **la sécurité des élèves et des personnels ne se négocie pas.**

Pour le SNPDEN-UNSA
Bruno BOBKIEWICZ,
Secrétaire général

© 2026 SNPDEN-UNSA. Tous droits réservés.

21 rue Béranger - 75003 PARIS | [01 49 96 66 66](tel:0149966666) | www.snpden.net

Vous recevez cet email car vous êtes membre ou abonné aux communications du SNPDEN.

Pour ne plus recevoir ces informations, vous pouvez vous [désabonner en cliquant ici](#).